

LA CABANE DU COL DES CHAMPS (SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES - 06)

Henri GEIST

Sur les indications de Luc Thévenon (Conservateur en chef du Patrimoine du Musée Masséna), nous nous sommes intéressés à une construction enterrée, liée à une activité pastorale, située à 20 km à vol d'oiseau vers le sud-ouest du massif du Mercantour et du secteur de la Tinée.

Le 4 février 1793, le comté de Nice, réuni à la France, devient département des Alpes-Maritimes. Au nord-ouest, sa limite est la même que celle de 1760, entre la Provence et le comté de Nice, séparant aujourd'hui les Alpes-Maritimes des Alpes-de-Haute-Provence. Cette frontière suit une longue ligne de crête d'une altitude moyenne de 2500 m environ, avec le col des Champs qui, à 2045 m, fait communiquer le haut Var avec le haut Verdon. En 1761, des bornes avaient été placées sur



Fig. 1 - Col des Champs.

La flèche indique l'emplacement de la structure enterrée.



Fig. 2 - Col des Champs. La structure enterrée.

cette ligne et un nouveau bornage, en 1823, place une borne à proximité du col des Champs. C'est à côté de cette dernière qu'est implantée la construction enfouie sous la terre, à une centaine de mètres sous la route du col des Champs (2 087 m) et à 300 m au-dessus du véritable col (2 045 m), franchi par le chemin de Colmars à Entraunes. Le col et ses deux versants sont de vastes prairies mamelonnées à vocation pastorale. Dans ce contexte, il est surprenant de constater l'absence de structures liées à cette activité, notamment d'enclos en pierres sèches comme on en trouve dans les alpages du Mercantour. Nous n'avons remarqué qu'un petit ensemble de stabulation à 1 km sous le col, versant Colmars, vers 1 900 m. Une autre stabulation est située à environ 2 km sur le versant de Saint-Martin-d'Entraunes, à la cabane de Voya, également vers 1 900 m.

C'est sous un moutonnement du terrain, à 2 070 m, que l'on découvre dans le sol une construction voûtée (long. 5,40 m, larg. 2,60 m, haut. 1,95 m sous la clef de voûte). Le mur du fond, comme les deux murs latéraux formant l'assise de la voûte, est droit, monté en pierres sèches. La voûte, construite sur cintre, est constituée de claveaux scellés avec un mortier. Un muret, de 1,20 m de long, effondré à l'entrée, à partir de la voûte, réduit l'accès à 1,40 m. Sur deux pierres du mur du fond, on lit la date "1858", inscrite avec une peinture rouge délavée et, à côté, "O J 1950", d'une couleur rouge pâle.



Fig. 3 - Col des Champs. La structure enterrée.

D'autres lettres et chiffres sont piquetés, mais ils sont difficilement lisibles. Pour construire cette structure, qui évoque une cave, on a probablement creusé une tranchée, muré ses trois côtés jusqu'au niveau du sol, bâti la couverture voûtée et pour finir on l'a recouverte d'un tertre de terre et de pierres de 6,60 m sur 5,40 m. Ceci est une hypothèse. Au fil du temps, l'érosion a dégagé l'axe de la voûte sur toute sa longueur et ses pierres maintenant fragilisées mettent en péril cette construction historique.

La carte du haut Dauphiné, levée de 1749 à 1754 sous la direction de M. de Bourcet et dressée par Villaret sur six feuilles, a été complétée par trois autres feuilles dites "Carte géométrique du comté de Nice et de la vallée de Barcelonnette", sur des levés effectués en 1748, durant la guerre de succession d'Autriche.

Sur la feuille n°8, de 1763, avec le relief figuré par des hachures, on lit "Croix et col des Champs", avec le symbole d'une croix ; et à côté, à gauche du chemin en venant d'Entraunes, "Cabane du col des Champs", avec un symbole triangulaire expliqué en légende comme "maison ou métairie". Ce que nous retrouvons aujourd'hui, serait-ce la cave d'une véritable cabane ruinée, dont le tertre, le talus qui la borde et les pierres éparpillées représenteraient ce qu'il reste d'un muret en élévation qui supportait un plancher et un toit en bardeaux, comme sont souvent couvertes les granges en montagne ? Sur un

plan directeur XXXV-40 n°7 du service géographique de l'Armée, levé en 1898-1900, la cabane n'est plus mentionnée à proximité du col, mais en revanche, elle figure sur le plan cadastral de 1871, où elle est indiquée comme "bâtiment en ruine" de 30 m², ce qui correspond aux dimensions de la construction actuelle.

Nous avons retrouvé des documents datant de 1777, portant sur des délibérations du conseil de la communauté de Saint-Martin vallée d'Entraunes, concernant le col des Champs et sa cabane. Nous avons retenu que :

1°/ La ville de Colmars demande à la communauté des bois pour l'usage de la cabane du col des

Champs.

2°/ La cabane du col des Champs sert de retraite et d'entrepôt général à la compagnie générale des bergers provençaux pendant tout le temps qu'ils restent en montagne et surtout à leur arrivée et à leur départ, où il se fait une consommation très considérable de bois, puisque la compagnie est composée de plus de soixante hommes qui conduisent vingt mille bêtes d'arrivage environ, depuis le col des Champs jusqu'aux montagnes du Piémont.

3°/ La cabane du col des Champs a toujours servi à y traire et à y faire des fromages ; elle est aujourd'hui (1777) affectée à cet usage.



Fig. 4- Détail de la carte du Haut-Dauphiné par Villaret, 1763. La flèche indique la mention "Cabane du Col des Champs".



Fig. 5 - Col des Champs. Vue extérieure de la structure.

En résumé, en vertu de règlements concernant le col des Champs et sa cabane, les bergers ne pouvaient couper du bois dans les montagnes alentours qui appartenaient en partie à des propriétaires et à la commune.



Fig. 6 - Col des Champs.
Date 1858, peinte à l'intérieur de la structure enterrée.

Ces documents précieux nous ont permis d'identifier les vestiges d'une construction âgée au moins de 224 ans et ruinée il y a déjà 130 ans. Ce que nous voyons aujourd'hui est, à notre avis, la cave d'une cabane écroulée par suite d'abandon. Son emplacement, à quelques centaines de mètres du col, domine les vastes pâturages alentours sur un parcours de transhumance, car excepté cette cabane, on ne trouve aucune autre structure dans les environs au niveau du col. Pourtant, il est écrit que cette cabane a toujours servi à y traire et à y faire du fromage,

que les bergers sont obligés d'acheter du bois pour l'usage de la cabane et que celle-ci leur sert aussi d'entrepôt et de retraite.

Considérant ses dimensions, il est fort probable que cette cabane a été utilisée comme abri de halte et que les fonctions dont elle a été qualifiée correspondent à ces usages.

Aujourd'hui (2001), avec les vacheries-bergeries dites "cabanes de la Couosto", à 1,5 km au nord du col et à 2 049 m d'altitude, des moutons, après des vaches, viennent estiver

dans ces vastes pâturages (étage supérieur d'un alpage), entre 2 100 et 2 300 m, d'août à septembre et même parfois jusqu'en octobre si les conditions météorologiques le permettent.



Fig. 7 - Col des Champs.
Inscription OJ. 1950, peinte à l'intérieur de la structure.



Fig. 8 - Col des Champs. Intérieur de la structure enterrée.